

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
CANTON DE LINGWICK**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick, dûment convoquée le 16 février 2023, par le directeur général et tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 20 février 2023, à 19 heures, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :
Madame Suzanne Jutras;
Messieurs Guy Lapointe, Martin Loubier, Jonatan Audet et Gaétan Roy.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Gaétan Perron, directeur général et greffier-trésorier intérimaire est présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 heures.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-02-42

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. MODIFICATION À LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Lingwick fait partie de la circonscription de Compton – Stanstead;

CONSIDÉRANT QUE le Rapport de la commission de délimitation des Circonscriptions électorales fédérales pour la province du Québec, publié conformément à la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, propose que le Canton de Lingwick passe du comté fédéral Compton-Stanstead à Mégantic -L'Érable;

CONSIDÉRANT QU'une réforme est en cours d'élaboration et que celle-ci prévoit que dorénavant, les municipalités de Scotstown, Canton de Lingwick et Weedon ne feraient plus partie de la même circonscription que les autres municipalités de la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Haut-Saint-François et la MRC, à titre de gouvernements de proximité, travaillent dans leurs champs de compétence respectifs, conjointement au service de la population;

CONSIDÉRANT QUE le rôle de député est d'une importance et d'une complémentarité telle, que son territoire d'intervention doit absolument correspondre aux territoires complets des MRC et leurs municipalités membres;

2023-02-43

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE la Municipalité du Canton de Lingwick s'oppose au redécoupage de la circonscription électorale fédérale de Mégantic-Compton proposée et demande que pour tout projet de réforme territoriale de notre circonscription, le territoire entier du Haut-Saint-François demeure dans une seule et unique circonscription électorale.ⁱ

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Ce dossier est reporté.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de questions de l'assistance

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-02-44

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU de lever la présente séance à 19 :10 heures

Robert Gladu, maire

Gaétan Perron, directeur général
et greffier-trésorier par intérim

ⁱ Résolution expédiée au bureau Mme Bibeau, députée
le 2023-02-21